

Série de séminaires : Le multilatéralisme depuis l'Afrique au XXIème siècle

Séance n°4 : « La diplomatie des sommets Afrique+1 : quelle agencéité africaine ? », mardi
 25 novembre 2025

Contexte et objectif de la séance

Les sommets de type « Afrique-France », « Russie-Afrique », « Chine-Afrique », « Türkiye-Afrique » se multiplient ces dernières années. Organisées successivement sur le continent et en dehors de l'Afrique, ces rencontres diplomatiques constituent-elles un tournant dans l'ordre international ? Viennent-elles consacrer une « agencéité » africaine renouvelée ou au contraire masquent-elles des formes de prédation réactualisées vis-à-vis de l'Afrique ? Cette séance de séminaire sera l'occasion de répondre à ces questions, et de déclinier les pratiques des diplomates africains dans les sommets Afrique+1, pour mieux comprendre les relations internationales africaines.

Profil de l'intervenante

Folashadé Soulé Kohndou est docteure en science politique diplômée de Sciences Po Paris, chercheuse senior à l'Université d'Oxford dans la Blavatnik school of Government. Elle est autrice de plusieurs travaux sur la diversification des partenaires internationaux en Afrique et sur la diplomatie des sommets. Notamment de « Rivalités de puissances au Sahel et diversification partenariale sécuritaire », « The Study of Agency in Africa-China Relations: The Case for Typologies », ou encore de « Décentrer l'analyse des relations afro-chinoises. Quelle agencéité africaine? ».

LASPAD
 SÉMINAIRES

Mardi
25 Nov. 2025 **15h**

Dre Folashadé Soulé-Kohndou
 Senior research associate, Blavatnik school of government, University of Oxford

MODÉRATEUR
 Dr Ayrton Aubry
 Directeur de l'axe scientifique "Afrique et RI" au LASPAD/UGB

THÈME
 La diplomatie des sommets "Afrique +1" : quelle agencéité africaine ?

ID : 822 742 7469
 Code secret : VTb4uf

SUD SAVOIRS

INFORMATIONS DE CONNEXION PARTENAIRES

Contenu de l'intervention

Les sommets « Afrique +1 » se multiplient aujourd'hui, au-delà des partenaires habituels avec le continent, on retrouve par exemple la Corée du Sud dans leur organisation. Ces sommets sont le reflet d'un regain d'intérêt pour l'Afrique, dont les Etats sont eux-mêmes dans une dynamique de diversification des partenariats. Les chefs d'Etat participent en nombre aux rencontres « Afrique +1 ». La diplomatie de sommets qui naît de cette multiplication des rencontres implique donc des acteurs dont le rang est supérieur à celui de ministres.

Une approche fonctionnaliste de ce sujet distingue trois sous-catégories d'analyse :

- Symbolique : les sommets permettent de socialiser, de « charmer » par l'accueil des dirigeants, de rassembler l'ensemble des acteurs.
- Légitimatrice : les sommets offrent aux chefs d'Etat des occasions de se représenter sur la scène internationale avec leurs pairs, et d'apparaître sur des photographies officielles. La participation à un sommet permet de rompre un potentiel isolement diplomatique.
- Substantielle et consultative : les sommets permettent d'écouter les positions des autres chefs d'Etat.

Les sommets « Afrique +1 » mettent en scène des partenaires comme la Chine, qui ne sont pas des nouveaux acteurs sur le continent, mais qui renouvellent leur engagement en Afrique. La Chine est présente dans tous les secteurs, par une action intégrée. Elle est aussi à l'origine de part importante des dettes en Afrique, au point qu'on observe une corrélation entre les dettes vis-à-vis de la Chine et l'alignement des votes africains à l'ONU sur les votes chinois.

L'Inde est un autre partenaire important, qui a joué un rôle moteur dans l'intégration par l'Union africaine du G20. La Turquie doit par ailleurs être mentionnée, avec les accords dans le domaine de la sécurité et du BTP, des infrastructures et des services. La Russie enfin, partenaire traditionnel, renouvelle son engagement sur le continent via les sommets « Afrique +1 ».

Dans cette « nouvelle ruée vers l'Afrique », quelle est l'agencité du continent ? Certaines expressions comme le « new scramble for Africa » fleurissent mais elles ne sont pas pertinentes dans un contexte post-colonial, où les marges de manœuvre des Etats africains sont plus grandes qu'elles ne l'étaient à la fin du XIXème siècle. L'agencité, dans ce cadre, ne doit pas être comprise uniquement comme une force de contestation, mais comme le fait d'avancer ses propres intérêts. Les sommets « Afrique +1 » permettent d'attirer des investissements dans un environnement concurrentiel, alors que l'Afrique est le continent qui attire le moins d'IDE, et que ces derniers sont concentrés sur certains pôles (Afrique du Sud, Nigéria etc.). A l'occasion des sommets, les Etats se présentent comme très attractifs pour les investissements, en particulier l'Etat qui reçoit le sommet, car ils sont autant d'occasions de se présenter comme une « destination pays », comme un pôle économique régional pour attirer les investissements d'infrastructures.

Un sommet multilatéral permet en outre de ne pas défendre que d'un seul partenaire, dans une dynamique de diversification. C'est aussi l'occasion pour les chefs d'Etat de se rencontrer en marge des discussions. Lors de ces sommets, des critiques du système international sont par ailleurs formulées, notamment à l'encontre du FMI et des autres institutions financières.

En plus de ces nouveaux partenariats, les sommets « Afrique +1 » sont mobilisés par les puissances traditionnelles pour renouveler leurs relations diplomatiques avec le continent. Ainsi la France entretient-elle depuis longtemps des relations multilatérales avec le continent, mais ces sommets gagnent une nouvelle vigueur aujourd'hui.

En Afrique, le processus de Banjul a été signé pour s'organiser vis-à-vis de la multiplication des sommets, via notamment la désignation d'un ou quelques chefs d'Etat seulement chargés de représenter le continent, pour ne pas avoir à se déplacer systématiquement. Mais le caractère compétitif du contexte fait que si les chefs d'Etat ne se déplacent pas, ils craignent de passer à côté de certains contrats.